



Problèmes de voisinage

Par ped789

bonjour,

J'ai pour voisins un jeune couple, qui ne travaille pas, dont l'appartement se trouve à 4 mètres du mien. il a emménagé, il y a plus de 6 mois, ils sont extrêmement bruyants de jour comme de nuit. Ils se couchent quotidiennement vers 2 h du matin. J'ai eu l'occasion de leur demander, il y a trois mois, de faire moins de bruit. Ils m'ont répondu qu'ils étaient chez eux et qu'ils avaient le droit de faire du bruit s'ils le souhaitaient. J'ai du leur envoyer une LRAR, il y a deux semaines. Comme ils ont des amis qui viennent tous les jours et tous les soirs, ils leur ont demandé de faire du bruit à leur place. Que puis-je faire ?

merci

Par ESP

Bonjour

Un lien utile

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612#:~:text=Vous%20pouvez%20faire%20appel%20aux,un%20logement%20%C3%A0%20un%20autre.]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F612.[/url]

Par ped789

bonjour

j'ai contacté mon bailleur social qui m'a dit qu'il ne pouvait rien faire pour que les nuisances sonores cessent. J'ai croisé le couple hier dans la journée. j'en ai profité pour leur dire que j'allais entreprendre des démarches administratives et peut-être judiciaires si les nuisances continueraient. La femme m'a dit de "fermer ma gueule" et m'a menacée de me casser la gueule. J'ai les vus hier soir alors que j'étais sur mon balcon en train de parler avec plusieurs locataires de mon immeuble. Les repréailles ont commencé ce matin, un locataire, trois étages au dessous de mon appartement, pour venger ses amis, à claquer toutes les portes des pièces de son appartement, ce matin. merci

Par ped789

Concernant la lettre que je vais adresser à mon bailleur, dois-je y joindre la photocopie de la lettre adressée aux deux locataires et quelle lettre type dois-je lui adresser. Merci

Par ped789

un autre locataire qui est habituellement discret, vient à l'instant de claquer les portes de toutes les pièces de son appartement dans la colonne d'en face, deux étages en dessous de mon appartement. Je suis allé sonner chez lui, je sais qu'il est chez lui, je l'ai entendu, derrière la porte de son appartement, n'a pas voulu m'ouvrir pour que je lui demande d'arrêter ses nuisances sonores.

Par ped789

Que dois-je faire en cas de récurrence ?

Par georges121

que comptez-vous faire ?